PROJET SALF

Rapport d'activités Septembre 2017

http://www.wara-enforcement.org/

Sommaire

Points principaux 2
1 Investigations 2
2 Opérations 3
3 Légal 3
4 Media 5
5 Management 6
6 Relations extérieures 8
7 Conclusion 9

Points principaux

- Poursuite de la reprise active de toutes les activités d'investigations avec 1 enquêteur d'expérience et 0 enquêteurs en test puisque les 2 enquêteurs retenus nous quittent après 2 mois de stage. 5 investigations de plusieurs jours sont menées dans 3 régions différentes et 10 nouveaux trafiquants sont identifiés.

- Dans le cadre du développement de nos relations avec nos collaborateurs, meeting avec Mr le juriste conseil et le conseiller technique de Mr le Ministre de l'Environnement et Mr le Directeur de la Faune, point focal CITES de la DEEF dans le cadre de l'exécution du protocole d'accord et la gestion des contrebandes sur l'ensemble du territoire Sénégalais après saisies sur les arrestations. Ce dossier se poursuit en aout avec un travail juridique bilatéral SALF /MEED

- Des rencontres de présentation du projet SALF-ONG WARA, dans 2 régions (Mbour-Fatick), avec les magistrats de 2 tribunaux et les commissaires de 2 commissariats centraux ont été effectuées avec la coordinatrice, accompagnée des 2 juristes stagiaires en formation.

- Des rencontres ont été organisées, avec la directrice de l'ONG WARA, la coordinatrice du projet SALF dans le cadre des animaux sauvages saisis entre 2015 et 2016 et qui posent des problèmes de réhabilitions (finances, maladies, administration)

- Dans le cadre du recrutement constant de nouveaux activistes, le renforcement de la nouvelle équipe SALF, 790 CV enquêteurs et chargé de média ont été réceptionnés et triés. 35 CV enquêteurs et 9 CV chargé de média sont retenus. Les CV continent d'affluer et d'être triés en Octobre.

1 Investigations

Indicateur

Nombre d'investigations menées	**34**
Investigations ayant abouti à une opération	**00**
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	**10**

- **34** enquêtes ont été réalisées durant le mois d'aout 2017 dans **2** régions et portaient sur des espèces intégralement protégées.

2 Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	**0**
Nombre de trafiquants arrêtés	**0**
Nombre de trafiquants en fuite	**0**

0 opérations réalisées au mois d'aout 2017.

3 Légal

Indicateur

Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et raison)	**00**
Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	**01 Kanthé Abdou Ivoire-Prison central de Dakar- 3 mois de prison- 34eme jour**
Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	**02 appel des cas Lopez et lopez cas espagnols**
Nombre de trafiquants ayant reçu leur décision de justice	**00**

- **00** audiences se sont tenues ce mois-ci au Tribunal d' Instance de Dakar avec **00** présumés trafiquants poursuivis. Zéro (**0**) trafiquant sous contrôle judiciaire. **00** décisions de justice au Mois de Septembre. **01** trafiquant purge une peine de prison de 3 mois

Arrestation	Néant
Audition	Néant
Garde à vue	Néant
Déferrement au parquet	Néant
Nombre de condamnés	02
Nombre de visite en prison	01
Nombre de condamné ayant purgé leur peine	01
Nombre de condamné actuellement en prison	01

- L'absence d'opération au courant du mois de septembre 2017 n'a pas bloqué le département légal de SALF dans l'exercice de ses activités conformément au manuel laga qui organise son cahier de charge.

- Au sujet de ses compétences, le département légal a mené des actions sur le terrain. A cet effet, nous avons effectué une visite de prison à la maison d'arrêt et de correction de Rebeus. Cette visite nous a permis de rencontrer la Directrice de la prison Madame Agnès NDIOGOYE. Suite à cet entretien, nous nous sommes entretenus avec les condamnés Abdou KANTE et Gora DIOP.

- Au chapitre des rencontres, le département légal était au ministère de l'environnement pour un entretien avec le chargé des affaires juridiques, Monsieur Boniface CACHEU. Il s'est agi de voir les dispositions et mécanismes juridiques pouvant fonder la mise en place d'un conteneur au sein du ministère afin de centraliser les saisies et confiscations en matière faunique. Cette rencontre a eu lieu sur la base d'un document intitulé « ***analyse juridique pour la mise en place d'un conteneur au M.E.D.D*** » préparé par le département légal.

- Le département légal a aussi rencontré le Commandant **Abba SONKO**, point focal CITES au Sénégal. Au menu de cette rencontre, il était question de discuter sur le permis CITES d'exportation, la mise en place d'une brigade conformément au protocole d'accord, la centralisation des contrebandes et le financement de la révision du code de la chasse et de la protection de la faune.

- Des déplacements en région ont aussi été faits par le département légal en compagnie de la coordonnatrice. Ainsi, nous nous sommes transportés dans le département de Mbour (Région de Thiès) et dans la région de Fatick.

  - A Mbour, nous avons rencontré :
    le Commissaire central Mandjibou LEYE et les délégués du Procureur auprès du Tribunal d'Instance de MBOUR les sieurs Elias Abdoulaye DIOP et Babacar GUEYE pour une sensibilisation sur la criminalité faunique.

  - A Fatick, pour le même objet, nous nous sommes entretenus avec :
    le Procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance, Monsieur Abdoul Aziz DANFAKHA, le Président du Tribunal de Grande Instance Monsieur Saliou NDIAYE et le Commissaire LEYE.

- Des suivis d'audiences ont également été faits par le département légal ainsi que des rencontres avec des Procureurs au Palais de Justice de Dakar.

- Des études sont en train d'être faites sur la possibilité pour le projet SALF de pouvoir bénéficier de le loi n° 2016-33 du 14 décembre 2016 relative aux services de renseignements. A cette étude s'ajoute aussi les projets mentionnés dans le rapport d'août 2017 qui sont en cours.

- L'appel pour le cas des espagnols D Barahona Lopez et Jm Lopez est en attente.

4 Media

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales **: 09**			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
0	**0**	**06**	**03**

Le département média de SALF a produit **09** pièces médiatiques dans la presse sénégalaise dont **0** pièce télévision, **0** pièce radio, **06** pièces internet et **03** pièces presse papier.

VivAfrik ENVIRONNEMENT CLIMAT ENERGIE AGRICULTURE INTERVIEW

Accueil › Environnement › Un sénégalais arrêté au Gabon pour trafic d'ivoire

Environnement

Un sénégalais arrêté au Gabon pour trafic d'ivoire

Par **Debbo Mballo** - 22 septembre 2017

Partager sur Facebook | Tweeter sur twitter

Un ressortissant sénégalais, nommé Samba Camara a été arrêté le 18 septembre 2017 à Libreville, Mayumba (Nyanga), en possession de 4 défenses d'éléphants, par la police judiciaire et les Eaux et Forêts avec l'appui de l'ONG Conservation Justice.

Il a en effet pu être appréhendé en flagrant délit de détention, transport et commercialisation des produits d'une espèce intégralement protégée, soit 4 pointes d'ivoire d'éléphant totalisant 27 kg. La transaction devait se dérouler dans un hôtel du quartier Montagne Sainte. Grâce à des enquêtes poussées, l'équipe mixte a pu déjouer ce trafic d'ivoire. D'autres personnes ont été interpellées en même temps que le ressortissant sénégalais. Il encourt une peine d'emprisonnement ferme de six mois. Les liens entre trafic d'ivoire et insécurité sont nombreux et ont été mis en évidence dans de nombreux pays.

Libreville au Gabon avec 4 défenses d'Eléphants !

19 septembre 2017

Partager Facebook Twitter

Publicité

Publicité

Articles récents

Vidéo

CRIMINALITÉ FAUNIQUE

Un Sénégalais arrêté au Gabon risque six mois ferme

Samba Camara risque six mois ferme. Il a été interpellé au Gabon avec 4 défenses d'éléphants. Cette arrestation fait suite à l'affaire des 27kg d'ivoire saisis au marché artisanal de Soumbédioune (Dakar), le 22 août dernier.

Un ressortissant sénégalais, Samba Camara, a été arrêté ce lundi 18 septembre à Libreville, par la police judiciaire et les Eaux et Forêts, avec l'appui de l'Organisation non gouvernementale (ONG) Conservation Justice. Selon une source proche du dossier, la transaction devait se dérouler dans un hôtel du quartier Montagne Sainte.

Grâce à des enquêtes poussées, l'équipe mixte a pu déjouer ce trafic d'ivoire dont l'organisateur a été arrêté. Samba a pu être appréhendé en flagrant délit de détention, transport et commercialisation des produits d'une espèce intégralement protégée. Il s'agit, révèle la même source, de 4 pointes d'ivoire d'éléphant totalisant 27 kg.

Dans ce dossier, les mis en cause sont des récidivistes qui ne sont pas à leur première besogne. Le contrevenant, originaire de Mayumba d'où proviendraient également les ivoires, ne serait pas à ses premiers faits en termes de trafic d'ivoire et il devra répondre de cela devant la justice. Il risque six mois de prison.

Les peines dans les pays voisins sont d'ailleurs plus fortes, avec 5 années de prison au Congo, 3 au Cameroun, jusqu'à 10 ans dans d'autres pays comme le Bénin et le Burkina Faso. Dans ces conditions, les trafiquants privilégieraient logiquement le Gabon avec des conséquences sur la sécurité du pays.

Des articles récents dans les journaux anglais « The Mirror » et « Independent » mentionnent que l'ivoire originaire du Gabon financerait d'ailleurs des activités terroristes, notamment Boko Haram, dans d'autres pays.

Ces faits ont été confirmés par l'Agence Nationale des Parcs Nationaux. Le trafic d'ivoire engrangeant des bénéfices et flux financiers importants, on peut comprendre qu'il peut intéresser et être lié à d'autres types de criminalité. Les liens entre trafic d'ivoire et problèmes de sécurité sont nombreux et ont été mis en évidence dans de nombreux pays.

Yandé Diop

2 ACTUALITÉS

CRIMINALITE FAUNIQUE Protection des espèces sauvages

Samba Camara arrêté à Libreville avec 4 pointes d'ivoire

Le trafiquant sénégalais d'ivoire, Samba Camara, méditera sur son sort après que le juge gabonais aura fini de sceller celui-ci. Il a été interpellé le lundi 18 septembre 2017 par la Police gabonaise à Libreville, détenant par-devers lui 4 pointes d'ivoire pesant au total 27 kg qu'il s'apprêtait à commercialiser dans un hôtel du quartier Montagne Sainte de Libreville.

Par Mamadou T. DIATTA

Le ressortissant sénégalais Samba Camara n'oubliera pas de sitôt la date du lundi 18 septembre 2017. Ce jour, il a fait l'objet d'une arrestation à Libreville, la capitale du Gabon. Ce trafiquant d'ivoire en provenance de Mayumba a été en effet arrêté par la Police judiciaire et les Eaux et forêts du Gabon avec l'appui de l'Ong gabonaise Conservation justice, indique un communiqué. Camara a été interpellé, détenant par-devers lui «*4 pointes d'ivoire d'éléphant totalisant 27 kg*».

Le trafiquant d'ivoire, appréhendé donc en flagrant délit de «*détention, transport et commercialisation des produits d'une espèce intégralement protégée*», risque six mois de prison ferme. Il était au cœur d'une transaction qui devait avoir lieu dans un hôtel du quartier Montagne Sainte de Libreville. Mais mal lui en a pris puisque, soutient-on, à la faveur d'«*enquêtes poussées*», l'équipe mixte composée de la Police judiciaire et du service national des Eaux et forêts du Gabon est parvenue à «*déjouer ce trafic d'ivoire dont l'organisateur a été arrêté*».

N'étant pas à ses premiers faits en termes de trafic d'ivoire, ce délinquant est, renseigne-t-on, «*originaire de Mayumba d'où proviendraient également les ivoires*».

La lutte contre la criminalité faunique est devenue une réalité dans certains pays frontaliers au Gabon. D'autant qu'on fait mention de la lourdeur des peines infligées aux délinquants «*avec 5 années de prison ferme au Congo, 3 au Cameroun, jusqu'à dix ans dans d'autres pays comme le Bénin et le Burkina Faso*». Ce qui a la particularité de pousser les

5 Management

Indicateur

Nombre de juriste en test	**2**
Nombre de media en test	**0**
Nombre d'enquêteur en test	**0**
Nombre de comptable en test	**0**
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc…)	**0**
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	**0**

- Poursuite de la reprise active de toutes les activités d'investigations avec 1 enquêteur d'expérience et 0 enquêteurs en test puisque les 2 enquêteurs retenus nous quittent après 2 mois de stage. 5 investigations de plusieurs jours sont menées dans 3 régions différentes et 10 nouveaux trafiquants sont identifiés.

- Dans le cadre du développement de nos relations avec nos collaborateurs, meeting avec Mr le juriste conseil et le conseiller technique de Mr le Ministre de l'Environnement et Mr le Directeur de la Faune, point focal CITES de la DEEF dans le cadre de l'exécution du protocole d'accord et la gestion des contrebandes sur l'ensemble du territoire Sénégalais après saisies sur les arrestations. Ce dossier se poursuit en aout avec un travail juridique bilatéral SALF /MEED

- Des rencontres de présentation du projet SALF-ONG WARA, dans 2 régions (Mbour-Fatick), avec les magistrats de 2 tribunaux et les commissaires de 2 commissariats centraux ont été effectuées avec la coordinatrice, accompagnée des 2 juristes stagiaires en formation.

➢ A Mbour, nous avons rencontré :
Le Commissaire central Mandjibou LEYE et les délégués du Procureur auprès du Tribunal d'Instance de MBOUR les sieurs Elias Abdoulaye DIOP et Babacar GUEYE pour une sensibilisation sur la criminalité faunique.

➢ A Fatick, pour le même objet, nous nous sommes entretenus avec :
Le Procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance, Monsieur Abdoul Aziz DANFAKHA, le Président du Tribunal de Grande Instance Monsieur Saliou NDIAYE et le Commissaire LEYE.

- Dans le cadre du recrutement constant de nouveaux activistes, le renforcement de la nouvelle équipe SALF, 790 CV enquêteurs et chargé de média ont été réceptionnés et triés. 35 CV enquêteurs et 9 CV chargé de

- Des rencontres ont été organisées, avec la directrice de l'ONG WARA, la coordinatrice du projet SALF dans le cadre des animaux sauvages saisis par SALF entre 2015 et 2016 et qui posent des problèmes de réhabilitions (finances, maladies, administration). Il a été décidé par les autorités scientifiques d'euthanasier 120 tortues des marais saisies par SALF en aout 2016 et confiées au centre de réhabilitation des tortues de Noofly, celles-ci étant atteinte par une maladie virale hautement transmissible et ayant contaminé toute la production 2016 et 2017 des bébé tortues terrestres du centre de réhabilition de Noofly. SALF soutiendra cette action malheureuse.

6 Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres		**10**	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cour
05	**04**		**01**

- En vue d'établir ou de maintenir les relations avec les partenaires et autorités ainsi que dans le but d'assurer le suivi des dossiers, des rencontres ont eu lieu avec:

1. Mr le conseiller technique du Ministre de l'Environnement
2. Mr le conseiller juridique du Ministre de l'Environnement
3. Mr le point Focal CITES
4. Mr le PR de Fatick et son substitut
5. Mr le PR de Mbour et son substitut
6. Mr le Président des Juges de Fatick
7. Mr le Commissaire Principal de Fatick
8. Mr Le commissaire principal de Mbour
9. Mme la Directrice de la prison Centrale de Dakar
10. Mr le chef INTERPOL DAKAR

7 Conclusion

- Le mois de Septembre est marqué par une franche reprise des activités du projet sans réalisation d'opérations d'arrestation. Un travail important de renforcement d'une bonne collaboration avec les directions du Ministère de l'Environnement de la Justice et les forces de l'ordre de 2 régions est mené. Les enquêtes se poursuivent en Septembre avec des investigations sur des trafiquants majeur, nécessitant plus de travail et de patience pour procéder aux arrestations. Un important recrutement est en cour de réalisation pour renforcer l'équipe de stagiaires ; de nombreuses rencontres de collaboration avec le projet SALF ont été réalisées avec succès.